

COLLOQUE

1999 - 2019 : LE PACS 20 ANS APRES!



VEN. 15 NOV. 2019

AMPHI F - de 9h à 18h00

Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes

Direction scientifique
Véronique BOURGNAUD, Charles-Édouard BUCHER & Raymond LE GUIDEZ

Renseignements : irdp.colloques@univ-nantes.fr

UN

UNIVERSITÉ DE NANTES

irdp
INSTITUT
DE RECHERCHE EN DROIT PUBLIC

fcu

CERTIFICATION
DE SERVICES
La formation
est accréditée
par l'Université
de Nantes

DALLOZ



FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES

9H Accueil des participants

Matinée sous la présidence de Raymond LE GUIDEC

Professeur émérite, Université de Nantes

9H30 Mots d'accueil

Olivier MENARD, Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes

Charles-Edouard BUCHER, Directeur de l'IRDP, Professeur, Université de Nantes

9H40 : Propos introductifs : Raymond LE GUIDEC, Professeur émérite, Université de Nantes

I. Le PACS, substitut ou institution concurrente au mariage ?

A. La conclusion du PACS

10H Le PACS : le choix entre le maire et le notaire, Christophe LESBATS, Juriste au Cridon Ouest

10H20 Le PACS et les partenariats enregistrés de droit étranger, Petra HAMMJE, Professeure, Université de Nantes

10H40 PACS et procédures individuelles, Rudy LAHER, Professeur, Université de Limoges

Discussion avec la salle

PAUSE

B. La vie Pacsale

11H30 Approches sociologiques des usages du pacte civil de solidarité par ses contractant.es, Wilfrid RAULT, chercheur à l'Institut national d'études démographiques, enseignant à l'EHESS et à l'Université Paris Dauphine

11H50 Le couple pacsal, Xavier LABBEE, Professeur, Université Lille 2

12H10 La famille pacsale, Charles-Edouard BUCHER, Directeur de l'IRDP, Professeur, Université de Nantes

Discussion avec la salle

DEJEUNER LIBRE

1999 - 2019 : LE PACS 20 ANS APRES!

Après-midi sous la présidence de Maître Jean GASTE

Notaire, Président du CRIDON OUEST

II. L'environnement patrimonial du PACS

A. L'organisation patrimoniale

1) Le régime patrimonial des partenaires

14H Le choix du régime en DIP, Hélène PEROZ, Professeure, Université de Nantes

14H20 Le choix du régime en droit interne, Anne KARM, Professeure Université Paris Dauphine

14H40 L'adaptation du régime par les partenaires : la question des clauses modulant le régime des partenaires, Charlotte GENICON, Professeure, Université de Nantes

2) L'environnement patrimonial des partenaires

15H PACS et fiscalité, Frédéric DOUET, Professeur, Université de Rouen-Normandie

15H20 Le PACS et l'activité professionnelle des partenaires, Frédéric BICHERON, Professeur, Université Paris-Est Créteil

15H40 Le partenaire du débiteur en procédures collectives, Marie-Laure COQUELET, Professeure, Université Paris II Panthéon-Assas

16H PACS et procédures de surendettement, Véronique BOURGNAUD, Maître de conférences-HDR, Université de Nantes

Discussion avec la salle

PAUSE

B. Dissolution du PACS et liquidation partage

17H Liquidation amiable ou judiciaire, Charles BAHUREL, Professeur, Université de Nantes

17H20 La méthode liquidative, Valérian Kermoal, Juriste au Cridon Ouest

17H40 Propos conclusifs, Gérard Champenois, Professeur émérite, Université Paris II-Panthéon Assas

18H Clôture des travaux

COLLOQUE
15.11.2019

1999 - 2019 : LE PACS 20 ANS APRES!

colloque agréé au titre de la formation continue des notaires et avocats

Lieu du colloque

Faculté de droit et des Sciences politiques
Chemin de la Censive du Tertre, 44300 Nantes

Informations et inscriptions

MODALITES D'INSCRIPTION :

Toute inscription, même gratuite devra impérativement être effectuée en ligne sur le site :
<https://pacs2019.sciencesconf.org>

AVANT LE 8 novembre 2019

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ENREGISTREE LE JOUR DU COLLOQUE

TARIFS :

- Professionnels Formation continue : 200 euros nets de taxes*
- Professionnels hors Formation continue : 150 euros TTC (soit 125 euros HT)
- Avocat stagiaire, élève notaire : 50 euros TTC (soit 41,67 euros HT)
- Enseignants, doctorants, étudiants : Gratuit

*s'agissant d'activité de formation, exonération de TVA selon art 261-4-4a du CGI.

VALIDATION POSSIBLE des heures en FORMATION CONTINUE

Pour tout renseignement :

Faculté de droit et des sciences politiques
Institut de Recherche en Droit Privé – Marie-Odile PESSU
Chemin de la Censive du Tertre – BP 81307 – 44313 NANTES CEDEX 3
irdp.colloques@univ-nantes.fr – Tél 02 40 14 15 65

Comité scientifique

Véronique BOURGNINAUD, Charles-Edouard BUCHER, Raymond LE GUIDECC

Organisation

Institut de recherche en droit privé
IRDPP – EA 1166

Publication des actes

DALLOZ, Collection *Thèmes & commentaires*

Renseignements : irdp.colloques@univ-nantes.fr

UNIVERSITÉ DE NANTES



FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES POLITIQUES